



Le 15 décembre 2017

POUR UN SERVICE ANIMATION DE QUALITE

A la demande d'un collectif de directeurs de centres de loisirs, auquel se sont joints les animateurs, la CGT a déposé un préavis de grève le 07 décembre 2017 demandant à être reçu le 12 décembre au plus tard (soit 5 jours avant l'éventuelle action, telle que le prévoit la loi, ce délai permet de négocier). Or, ce n'est que le 14 décembre 2017, soit la veille de la grève, que l'employeur a enfin daigné recevoir une délégation. Cette rencontre n'a apporté aucune réponse à nos justes revendications, à savoir :

- Strict respect des normes de sécurité, soit un animateur pour 12 enfants en primaire, et 1 pour 8 en maternelle,
- Harmonisation des statuts des personnels en matière de cadres d'emploi, de salaires et de responsabilités,
- Prévoir un nombre suffisant d'animateurs ainsi qu'un vivier formé susceptible de répondre aux besoins,
- Elaboration d'un réel projet pédagogique,
- Participation systématique des directeurs aux recrutements des animateurs,
- Achat de matériel nécessaire aux activités pédagogiques dans le cadre des orientations municipales,
- Amélioration des conditions de travail et notamment des locaux.

Face à cette situation, la seule réponse de la municipalité a été de diffuser un sms mensonger aux familles prétendant n'avoir pas été informée à temps du mouvement de grève (voir le courrier du préavis au verso de ce tract).

La conséquence de tout cela, est le gaspillage des repas livrés hier, jetés ce matin, et pour les parents la difficulté de s'organiser dans l'urgence.

Tout ceci ne fait que confirmer le manque de considérations à l'égard du personnel, des familles, des enfants, et de la mauvaise gestion municipale.

Nous appelons les parents et l'ensemble des agents de la collectivité à se solidariser avec notre mouvement en participant à toutes les actions à venir.